

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
TROISIEME REGION MILITAIRE
CHAHID BEN BOULAIID MUSTAPHA
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE EN DEMEURE N° 02 AVANT RESILIATION

En vertu du contrat N° **32/2020** du **04/02/2020**, portant sur Les travaux de réalisation de divers bloc au niveau d'une unité/ Tindouf >>, conclu d'un délai de **(30)** mois, et compte tenu de ce qui suit:

- **Abstention de lever les réserves enregistrées dans les réalisations;**
- **Faible cadence dans la réalisation des travaux prévus dans l'avenant N°01.**

Une mise en demeure N° 02 avant résiliation est adressée à l'entreprise des Travaux de Bâtiment en TCE <<**SABOUNI Madjid**>>, sise à la zone urbain section 11 lot de propriété N° 07/Béchar, pour lever les réserves enregistrées dans les travaux réalisés et d'activer la cadence de réalisation en renforçant le chantier en moyens humains et matériels nécessaires en vue de réceptionner le projet au cours des délais contractuels, et ce au dans huit (08) jours à partir de la date de publication de la présente à la presse nationale et le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur public.

Faute d'obtempérer à la présente, il sera procédé à l'application des mesures coercitives à votre encontre prévues conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que l'article N° **18** du contrat portant sur la résiliation.